

Objet: financement la Halle / Région - 2023_027

Séance du mardi 16 mai 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 09 mai 2023

Présents : 10

L'an deux mille vingt-trois et le seize mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

Représentés: Stephanie SALIES, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT
09/05/2023

Absents: Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de délibérer de nouveau sur le plan de financement de la Halle car nous élaborons une demande auprès de La Région qui souhaite qu'il soit autorisé de solliciter les services de demandes de subventions.

Le montant estimatif des travaux reste le même et s'élève à 343 160 € HT, soit :

- Travaux : 295 000 € HT
- Honoraires : 36 875 € HT
- Autres missions : 11 285 € HT

Le plan de financement est le suivant :

- DETR, accord de 29.35 % sur la totalité du projet : 100 736 €
- FCS, Conseil départemental, accord de 14.57 % sur la totalité du projet : 50 000 €
- La Région ; demande de 17,48 % sur la totalité du projet : 60 000 €
- Autofinancement de 38.60 % : 132 424 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Accepte que Monsieur le Maire signe tout documents nécessaire à la réalisation du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de demandes de subventions.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2023 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 17/05/2023
et publication ou notification du 17/05/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,
S. Gaillard
[Signature]